

# Au rythme et selon les besoins de nos partenaires



« Que le Québec soit une société  
solidaire, juste et inclusive  
qui permette à chaque enfant,  
chaque famille de se réaliser et  
d’y participer pleinement. »

## Table des matières

<b><u>Mot du président du conseil</u></b> .....	3	<b><u>Nos leviers</u></b> .....	11
<b><u>Mission</u></b> .....	4	<u>Placements</u> .....	12
<u>Notre engagement à l’égard de la société</u> .....	5	<u>Dotations</u> .....	16
<u>Notre raison d’être</u> .....	6	<u>Influence</u> .....	24
<u>Nos valeurs</u> .....	7	<b><u>Ligne du temps</u></b> .....	26
<b><u>Quelques chiffres</u></b> .....	8		
<b><u>Nouvelle marquante</u></b> .....	10		

# Rester pertinents au regard de notre mission

Le rapport d'activités vous offre un rapide survol de nos actions, de nos avancées et de nos constats au cours de l'année 2022. En le parcourant, vous pourrez constater que nous essayons d'adapter notre soutien à de nouvelles réalités. Pour un bref aperçu, nous avons, par exemple, ouverts nos soutiens à d'autres populations en situation de vulnérabilité. Nous avons tenté d'innover en apportant de nouvelles formes de soutien à nos partenaires. Nous avons aussi cherché à amplifier la voix des premiers concernés pour les aider à mieux se faire entendre. Enfin, grâce à nos investissements axés sur la mission, nous avons cherché à contribuer à l'humanisation et à la transformation des systèmes économiques.

Notre Fondation s'inscrit dans une société en constante évolution faisant face à de nombreux défis qui affligent souvent les populations les plus vulnérables, qu'il s'agisse de l'augmentation du coût de la vie, de la pénurie de logements abordables, de l'urgence climatique ou du respect de plusieurs droits. Cette situation n'est pas nouvelle, mais elle s'aggrave. La Fondation ne peut faire abstraction de cette réalité et se doit d'être à l'écoute du terrain, de voir apparaître les besoins émergents et de tenter d'y répondre.

Nous avons le devoir de rester pertinents face à tous ces bouleversements et c'est dans cette perspective que nous faisons en sorte que l'ensemble des leviers de la Fondation – placements, dotations, influence – jouent au mieux leur rôle, et qu'ils travaillent en synergie et de façon complémentaire.

L'année 2022 a été marquée par le décès de mon père, André Chagnon, fondateur de notre organisation. Mes parents avaient de magnifiques valeurs qu'ils ont transmises à toute la famille. Ils nous ont appris que nous avons la responsabilité, comme membres de la société, de ne pas ignorer ceux qui sont moins privilégiés et de participer activement à la lutte contre les inégalités sociales au Québec. C'est l'essence même de la mission de la Fondation.

Je suis fier du travail accompli par l'équipe de la Fondation, qui démontre tous les jours son engagement et sa volonté d'œuvrer pour que les citoyens de demain puissent vivre dans une société plus juste.

Bonne lecture.



Claude Chagnon

.....  
Président du conseil  
d'administration

**Prévenir la pauvreté en contribuant à la mise en place de conditions favorables au développement du plein potentiel de tous les jeunes vivant au Québec.**

Pour réaliser notre mission, nous nous intéressons aux **jeunes** tout au long de leur parcours, à leurs **familles**, à leurs **milieux de vie et aux institutions** qu'ils fréquentent, ainsi qu'aux

**politiques et aux systèmes** qui reproduisent des injustices et des inégalités sociales, qui ne relèvent pas de la seule responsabilité individuelle.



Jeunes



Familles



Milieux, Institutions,  
Communautés



Politiques, Systèmes

**Étant donné notre statut philanthropique et notre rôle distinct et complémentaire à celui joué par l'État, nous reconnaissons que nos ressources doivent servir le bien commun et que nous devons être**

**responsables, transparents et imputables de nos gestes et des conséquences de nos actions.**

Nous reconnaissons aussi que nous devons être à l'écoute des parties prenantes et des citoyen.ne.s, et nous nous engageons à impliquer des représentant.e.s de la société civile dans nos instances et nos pratiques.

- **Être un vecteur de transformation sociale.**
- **Réduire les iniquités et contribuer à l'amélioration durable des conditions qui favorisent la réalisation du plein potentiel de tous les jeunes vivant au Québec, tout au long de leur parcours jusqu'à l'âge adulte.**

**Nous nous efforçons  
de vivre nos valeurs  
au quotidien. Elles  
guident nos actions,  
tant à l'interne  
qu'à l'externe.**

**Solidarité** → **choisir l'entraide** et prioriser le bien commun

**Justice sociale** → **agir dans la transparence** et adopter  
des façons de faire équitables

**Inclusion** → **être ouvert, accueillir la diversité comme  
une force** et reconnaître en chaque personne  
la capacité de réussir et de contribuer

**Agilité** → **œuvrer avec souplesse et créativité** tout en  
étant à la recherche constante de solutions  
rassembleuses inspirées des apprentissages

**Collaboration** → **unir les forces de chacune et chacun**, travailler  
ensemble dans un climat de confiance et  
entretenir des relations respectueuses

# Des chiffres révélateurs au Québec

- **26 % de la population** a moins de 25 ans.<sup>1</sup>
- **L'indice des prix à la consommation (IPC)** a augmenté de **6,3 %** en 2022.<sup>2</sup>
- En juin 2022, l'APCHQ a estimé qu'il manquait **100 000 habitations** et que le déficit risquait d'augmenter en raison de la croissance de la population.<sup>3</sup>
- De 2019 à 2021, il y a eu une augmentation de **27 % des nouvelles prescriptions pour des antidépresseurs** chez les jeunes de moins de 18 ans.<sup>4</sup>

1. Estimations de la population selon le groupe d'âge, Canada et provinces, 1<sup>er</sup> juillet 2022
2. Indice des prix à la consommation (IPC), indice d'ensemble, Canada, Québec, RMR de Montréal et RMR de Québec, données mensuelles non désaisonnalisées (2002=100)
3. Communiqué de l'APCHQ (juin 2022)
4. Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)

# Des ressources d'utilité collective

## Actif financier

**2 091 531 000 \$** au 31 décembre 2022.



États  
financiers



## Des femmes et des hommes engagés

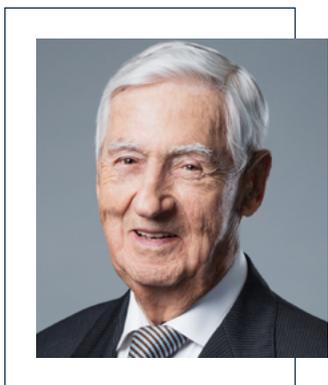
- Une équipe de **36 personnes** auxquelles s'ajoutent **10 employé.e.s** de Naître et grandir et **8** de l'Observatoire des tout-petits, deux projets soutenus et hébergés par la Fondation Chagnon.
- Des membres de la société civile présents dans nos différentes instances (conseil d'administration et comités)

Pour faire bénéficier la société québécoise de sa capacité financière, la Fondation Chagnon s'engage à :

- **Effectuer des dons de façon optimale** à des acteurs sociaux dont les objectifs rejoignent sa mission.
- **Investir une partie du capital dans des projets sociaux** axés sur sa mission.
- **Effectuer des placements qui permettent de maintenir la valeur de son actif à long terme** (en dollars constants) dans le but de conserver sa capacité de soutien, reconnaissant que les transformations sociales auxquelles nous aspirons peuvent prendre des générations avant de se manifester.
- **Respecter les exigences** de l'Agence du revenu du Canada en matière de contingent des versements.
- **Minimiser ses frais de gestion** en adoptant des pratiques opérationnelles, administratives et de gouvernance rigoureuses, efficaces et efficientes.

Nouvelle  
marquante ✓

## Une année marquée, le 8 octobre, par le décès de monsieur André Chagnon



**André Chagnon a contribué à la construction du Québec moderne.** Entrepreneur visionnaire, il a changé le monde des télécommunications en faisant prospérer une entreprise toujours à l'avant-garde. Puis, continuant à innover et animé par la volonté de retourner à la société québécoise ce qu'elle lui a permis d'accomplir, **il a voué, soutenu par sa famille, tout son temps et son énergie à la Fondation Lucie et André Chagnon ainsi qu'à d'autres œuvres philanthropiques.**

**Monsieur Chagnon a laissé un legs extrêmement important.** Comme lui, nous resterons résolument tournés vers l'avenir et continuerons à poursuivre son ambitieux objectif de prévenir la pauvreté en contribuant à la mise en place de conditions favorables au développement du plein potentiel de tous les jeunes vivant au Québec.



En savoir  
plus



## Déployer l'ensemble de nos leviers pour le bien commun

Afin de mener à bien notre mission, nous mettons l'ensemble de nos leviers **au service de la justice sociale et de la capacité d'agir** de celles et ceux qui ont le potentiel d'innover, de faire émerger et de mettre en œuvre

des **solutions rassembleuses, efficaces et durables**. Nous faisons en sorte que ces 3 leviers jouent pleinement leur rôle et travaillent en synergie et de façon complémentaire.



### Placements

**Investir** de façon responsable



### Dotations

**Soutenir** à long terme la capacité d'agir d'acteurs sociaux



### Influence

**Participer** au dialogue sur les politiques publiques

# Investir de façon responsable

## Intégrer les facteurs ESG

Les critères ESG exigent d'aller plus loin en matière de placement afin de tenir compte de l'incidence des facteurs environnementaux (E), sociaux (S) et de gouvernance (G), en plus des facteurs habituellement analysés pour l'investissement traditionnel.

Cette année, toujours avec la volonté d'orienter notre portefeuille vers un investissement responsable, nous avons continué de :

- Évaluer, grâce à une grille interne d'analyse, **le degré d'engagement dans l'investissement responsable** de chacun de nos gestionnaires externes.
- **Encourager nos gestionnaires** à adopter de meilleures pratiques et les accompagner activement.
- **Investir dans des actifs** qui soutiennent la transition vers une économie sobre en carbone.

- **Établir une stratégie d'engagement actionnarial** en collaboration avec la firme SHARE (dont le principal objectif est d'encourager les sociétés en portefeuille à adopter et à maintenir les meilleures pratiques en matière ESG)
- **Établir une stratégie d'exercice de nos droits de vote** par procuration avec le Groupe d'investissement responsable (GIR).

### Parmi nos avancées en 2022

Au 31 décembre

- 95 % de notre capital était géré pas des **gestionnaires signataires des Principes pour l'investissement responsable des Nations unies - UNPRI**.
- **La mesure estimée de l'empreinte carbone du portefeuille d'actions publiques** était inférieure de 42 % à celle de l'indice de référence.
- **Adoption d'une toute première politique d'exercice des droits de vote** intégrée à l'engagement actionnarial effectué par SHARE, et mandat d'analyse et d'exercice des droits de vote accordé à Groupe investissement responsable (GIR). Cette nouvelle façon de faire nous permet de nous assurer que nous votons de manière responsable les propositions soumises aux actionnaires par les compagnies dans lesquelles nous investissons directement.

- **Désinvestissement du secteur de l'énergie non-renouvelable de nos placements directs en actions publiques**, soit environ 20 M\$ CA. Il s'agit de la première étape de notre plan d'actions concernant l'enjeu climatique en termes de placements. Nous faisons affaire avec des gestionnaires qui soutiennent la transition vers le zéro émission nette, qui investissent dans la transformation des industries à forte émission de carbone ainsi que dans le développement des énergies propres et leur accessibilité.

### En 2022, nous avons investi dans plusieurs fonds verts

- **13 M€ auprès du gestionnaire Ambianta** qui est un gestionnaire d'actifs européen axé sur la durabilité, et un leader dans l'application des tendances de durabilité environnementale en investissement. Sa vision concilie développement économique et développement durable.

## En 2022, nous avons investi dans plusieurs fonds verts (suite)

- **18 M\$ US dans le Global Transition Fund** du gestionnaire Brookfield. Il s'agit du plus grand fonds privé jamais levé pour soutenir la transition vers le zéro émission nette. Le Fonds investit dans la transformation des industries à forte émission de carbone ainsi que dans le développement des énergies propres et leur accessibilité.
- **15 M\$ CA auprès du gestionnaire Inlandsis** (en collaboration avec Fondation), le premier fonds canadien, et l'un des rares au niveau mondial, qui finance exclusivement des projets de réduction de GES par crédits carbone. Il s'agit du premier investissement substantiel de la Fondation Chagnon en finance climatique.

## Investissements axés sur la mission (IAM)

Les IAM représentent un outil supplémentaire pour soutenir la réalisation de notre mission tout en générant un rendement social et financier. Ils nous donnent la capacité d'offrir du capital et des conditions de financement plus souples à nos partenaires afin qu'ils soutiennent des projets ayant des retombées sociales importantes.

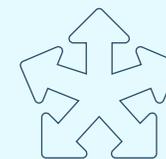
En leur allouant **10 % de son capital** d'ici 2026, La Fondation Chagnon entend participer à l'essor du marché de la finance sociale au Québec et contribuer ainsi à l'humanisation et à la transformation des systèmes économiques.

### Les organisations avec lesquelles nous investissons œuvrent dans différents secteurs :

- **Institutionnel et syndical** (Fondation, Fonds de solidarité FTQ, Caisse de dépôt et placement du Québec...)
- **Communautaire et OBNL** (Association québécoise des CPE, AGRTQ, Bâtir son quartier, Office municipal d'habitation de Montréal...)
- **Finance sociale et solidaire** (Chantier de l'économie sociale, Réseau d'investissement social du Québec, Caisse d'économie solidaire...)
- **Philanthropie** (Fondation Béati, Fondation McConnell, Fondation Mirella et Lino Saputo, Centraide, Fondation J. Armand Bombardier...)

### Nous distinguons deux catégories d'investissements axés sur la mission :

- **Les investissements liés à la mission (ILM)** qui visent l'atteinte d'objectifs en lien avec notre mission et l'obtention d'un rendement équivalant aux taux du marché.
- **Les investissements liés à un programme (ILP)** dont les retombées sont en lien avec notre mission, et qui génèrent un rendement financier inférieur au marché (rendement concessionnaire).



## Cinq secteurs privilégiés

Bien qu'ils puissent évoluer en fonction de nos apprentissages, nous privilégions les secteurs d'investissement suivants :



Systèmes alimentaires



Logement abordable



Transition socio-écologique



Immobilier collectif



Insertion à l'emploi

# Nos avancées en 2022 et quelques constats

L'année a été marquée par divers engagements visant à répondre notamment à des besoins en logement abordable, en sécurité alimentaire ou en insertion à l'emploi.

## → Le déploiement des IAM s'est accéléré.

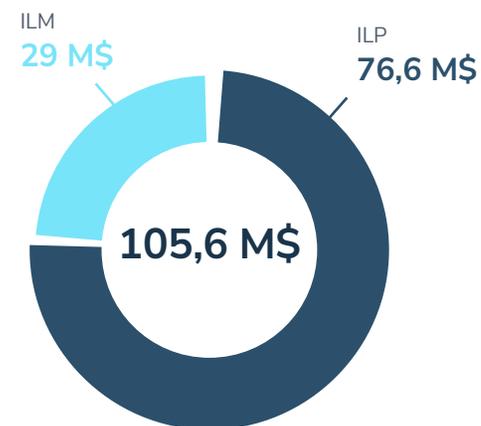
Fin 2022, le portefeuille était engagé à environ 50 % de la cible que nous nous sommes fixés pour 2026, soit celle d'engager 10 % de notre capital dans des IAM.

→ **30,2 M\$** ont été engagés en 2022, ce qui porte à **105,6 M\$** le montant global engagé.

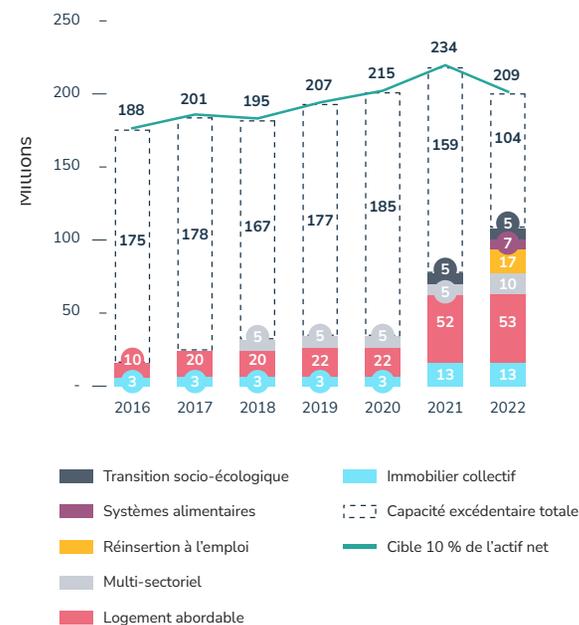
→ Nous avons la capacité de **faire preuve de souplesse** et d'offrir un financement adapté aux besoins de nos partenaires (ex. : Les fermes Lufa).

→ **Notre engagement** auprès de certains partenaires pancanadiens leur permet d'augmenter leur présence au Québec (Ex. : *Raven Indigenous Impact Fund II*, *Amplify Capital II*, *Le Moulin microcrédit*).

MONTANT GLOBAL ENGAGÉ - RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS LIÉS À LA MISSION (ILM) ET DES INVESTISSEMENTS LIÉS À UN PROGRAMME (ILP)



PROGRESSION ANNUELLE DES ENGAGEMENTS ET RÉPARTITION SELON LES SECTEURS



# 5 investissements clôturés en 2022



Logement  
abordable

## Village urbain – 1,2 M\$ (ILP, prêts)

Prêt hypothécaire de second rang servant à financer l'acquisition, les frais de détention et certains frais de pré-développement d'un terrain situé rue Notre-Dame à Lachine en vue d'y développer un projet de cohabitat vert et abordable.

> [En savoir plus](#)

## Amplify Capital II – 5 M\$ (ILM, placements privés)

Investissement permettant au fonds de poursuivre son objectif de catalyser l'investissement auprès d'entreprises émergentes, innovantes et à fort impact social dans les domaines de la santé, de l'éducation et du développement durable.

> [Communiqué](#)



Insertion à  
l'emploi

## Le Moulin microcrédits – 5 M\$ (ILP, prêts)

Investissement permettant au Moulin microcrédits d'offrir des prêts à faible taux d'intérêt à plus de 500 personnes immigrantes et personnes réfugiées acceptées et formées à l'étranger, et ainsi de transformer leur vie et celle de leur famille.

> [Communiqué](#)



Insertion à  
l'emploi

## Raven Indigenous Impact Fund II – 5 M\$ (ILM, placements privés)

Investissement visant à soutenir la capacité financière du seul fonds en capital de risque conçu par et pour les populations autochtones en Amérique du Nord. L'initiative a pour objectif de revitaliser l'économie autochtone en soutenant, en accompagnant, et en créant des modèles de succès entrepreneuriaux. Notre investissement est proportionnel à une exposition équivalente au Québec.

> [Communiqué](#)



Systèmes  
alimentaires

## Les Fermes Lufa – 7 M\$ (ILM, prêts)

Investissement, sous forme de prêt, contribuant, entre autres, à la poursuite du Programme de dons directs de la Fondation des Fermes Lufa afin d'améliorer la sécurité alimentaire du Québec en offrant un accès direct aux aliments frais à ceux qui en ont le plus besoin.

> [Communiqué](#)



# Soutenir à long terme la capacité d'agir d'acteurs sociaux

Nous reconnaissons le travail phénoménal accompli par une **multitude d'acteurs et d'actrices qui œuvrent collectivement à trouver des solutions aux causes profondes de la pauvreté et des inégalités.**

Nous les soutenons en leur donnant les moyens d'atteindre leurs objectifs qui contribueront à la mise en place des conditions favorables au développement du plein potentiel de tous les jeunes.

Par **capacité d'agir**, nous entendons la capacité d'agir d'acteurs sociaux qui œuvrent dans différents domaines (communautaire, municipal, scolaire, de la petite enfance, social, économique, coopératif, etc.). Cela peut toucher, entre autres :

- 1) le fonctionnement organisationnel
- 2) l'action collective
- 3) la communication et l'influence

- 4) le développement des connaissances, des pratiques et des savoir-faire
- 5) la réflexion, l'évaluation continue et l'apprentissage

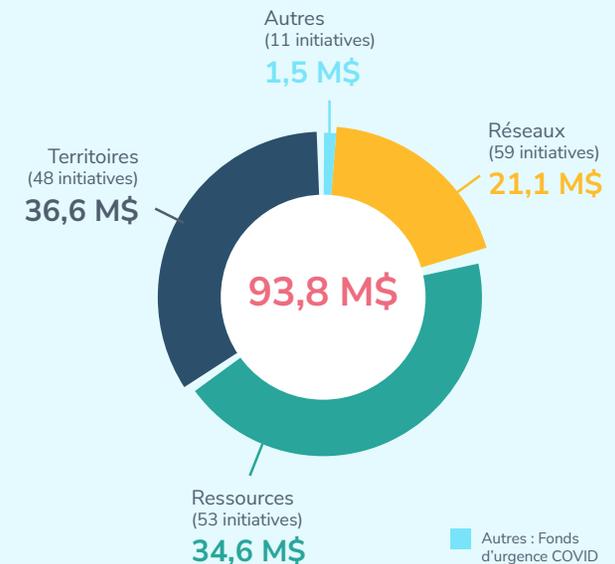
**Parmi les ententes signées en 2022, 58 sont de nouvelles initiatives :**

- **39** avec de nouveaux partenaires
- **19** avec des partenaires existants

En 2022, notre contingent des versements a atteint **4,4 % de notre actif, dépassant ainsi l'exigence de l'Agence du revenu du Canada de verser 3,5 %**. C'est la première fois que nous avons atteint ce niveau de décaissement. Concrètement, cela s'est traduit par une hausse de 21 M\$ décaissés par rapport à 2021.

## RÉPARTITION DES MONTANTS VERSÉS EN 2022

En 2022, nous avons soutenu **171 initiatives** à hauteur de **93,8 M\$**.



### Territoires

Des regroupements de partenaires s'y mobilisent pour agir sur différents enjeux (pauvreté, inégalités, développement social, développement des jeunes, environnement dans lequel ces derniers et leurs familles évoluent).

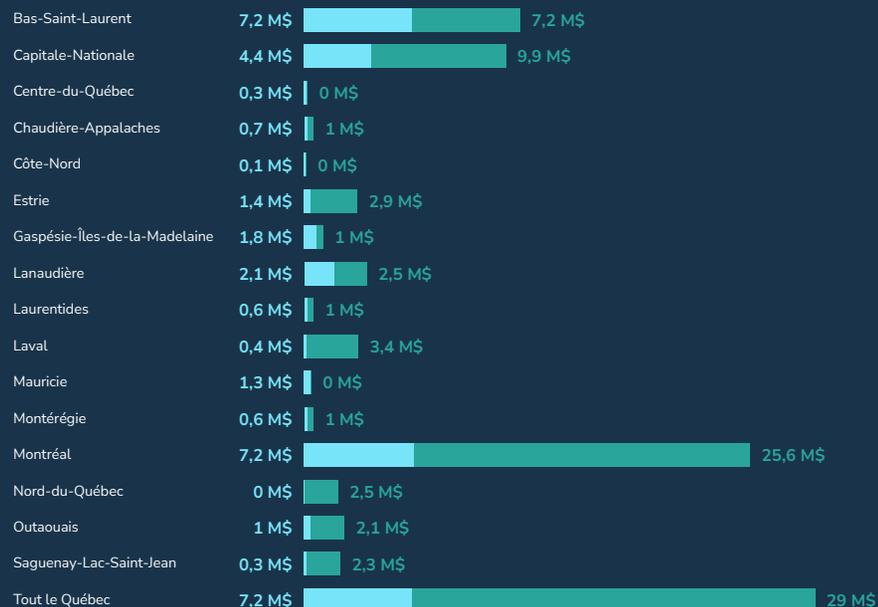
### Réseaux

Regroupent des acteurs, des citoyens, des intervenants ou des décideurs qui innovent, partagent des pratiques ainsi que des connaissances, et participent au dialogue sur les politiques publiques.

### Ressources

Offertes par des organismes ancrés dans la collectivité, sources d'information, de sensibilisation, de voix alternatives, destinées à la population, aux autres acteurs (réseaux, territoires) et aux décideurs politiques.

## Territoires



## Réseaux



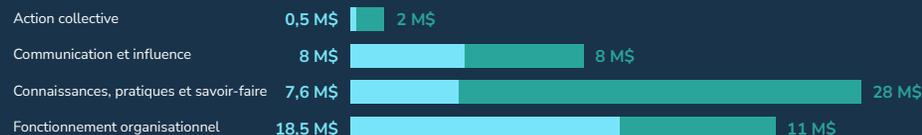
### Montants décaissés en 2022

Montants réels versés à un partenaire.

### Montants engagés au 31 décembre 2022

Montants que la Fondation s'engage à verser à un partenaire, sur une ou plusieurs années, selon les termes d'une entente contractuelle.

## Ressources



# Prédominance de donateurs non reconnus par l'ARC

Les organismes de proximité, les groupes communautaires et les groupes locaux jouent un rôle essentiel au sein de leur communauté. Malgré l'importance de leur travail, plusieurs de ces organismes ne sont pas reconnus par l'ARC comme des donateurs reconnus (organismes avec numéro de bienfaisance) pour plusieurs raisons.

- **Les coopératives et les entreprises sociales** ne sont pas admissibles parce qu'elles n'ont pas exclusivement des fins de bienfaisance ou parce que leurs activités ne rentrent pas dans les catégories de bienfaisance reconnues par l'ARC.
- **Les mouvements sociaux et les associations locales**, qui sont organiques et façonnés par les besoins de la société, ne se qualifient pas non plus parce que ce ne sont pas des organisations.
- Quant aux **organismes sans but lucratif**, bon nombre d'entre eux ne sont pas des organismes de bienfaisance, car le statut d'organisme de bienfaisance, avec son cadre de responsabilisation et d'obligations réglementaires et fiscales, s'avère souvent hors de leur portée, surtout pour les organismes en émergence.

Nous croyons qu'en développant des partenariats avec des donateurs non reconnus (organismes sans numéro de bienfaisance), nous augmentons la portée de notre soutien en rejoignant des groupes provenant de communautés marginalisées et isolées, et en assurant ainsi une meilleure équité parmi les organisations soutenues. Nos versements aux donateurs non reconnus ont d'ailleurs crû constamment durant les dernières années. Notre portefeuille des contributions philanthropiques est maintenant constitué majoritairement de dotations aux donateurs non reconnus.

## En 2022, nous avons versé :

- **31,9 M\$** à 56 initiatives de donateurs reconnus
- **61,9 M\$** à 116 initiatives de donateurs non reconnus

# Nos avancées en 2022 et quelques constats

Nous avons fait le choix de travailler à partir des besoins des milieux, et non sur la base d'un programme de financement. Cette particularité exige que nous abordions toutes les initiatives dans leur unicité et que nous procédions à une analyse rigoureuse pour chacune d'entre elles.

En 2022, nous avons, plus particulièrement, cherché à mieux comprendre l'ensemble des conditions qui contribuent au développement du plein potentiel des jeunes dans leur globalité et dans leurs intersections. Cela s'est traduit par une vision plus large de ces conditions et par la volonté d'approfondir nos connaissances dans les domaines liés notamment à l'analyse différenciée selon les sexes (ADS+)\*, au mouvement féministe et aux droits humains. Ce fut une année de grand mouvement.

\* L'analyse différenciée selon les sexes (ADS) est une démarche d'analyse permettant d'adopter des initiatives publiques plus inclusives. Elle vise l'atteinte de l'égalité de fait entre les femmes et les hommes (source : [Gouvernement du Québec](#))

## Nous avons commencé à soutenir des initiatives touchant :

- **La défense des droits des femmes et des enfants**  
victimes de violence conjugale
- **La défense des droits des personnes immigrantes** (familles, enfants, jeunes, femmes), tous statuts confondus
- **La préservation d'un environnement de vie sain**  
par la transition socioécologique et la justice environnementale

## Dans un souci d'efficacité, nous avons aussi diversifié nos formes de soutien auprès de nos partenaires tout en les inscrivant dans le long terme :

- **Nous avons reconnu :**
  - **Le rôle moteur des corporations de développement communautaire (CDC)**  
en leur donnant la capacité de jouer leur rôle de transformation sociale
  - **Le rôle pivot des Tables de quartier**  
en leur donnant les moyens d'agir

→ Nous avons donné à **COSMOSS**, un partenaire de longue date, **la capacité d'être plus autonome financièrement** et de pérenniser son action dans le temps.

→ Nous avons reconnu que **l'intervention et l'action des organismes ne peut se déployer sans infrastructures immobilières collectives**. Jusqu'à présent, nous n'avions pas la possibilité de soutenir, par le biais de nos dotations, des projets d'acquisition, de construction ou de rénovation d'immeubles. Grâce à une décision de notre conseil d'administration, nous sommes maintenant en mesure de le faire, selon certaines conditions, pour une somme globale ne dépassant pas annuellement 10 % de notre contingent des versements.

Ces quelques  
exemples témoignent  
de la diversité de  
nos soutiens

→ **Regroupement des maisons  
pour femmes victimes de  
violence conjugale**  
**709 000 \$ sur 3 ans**

Par sa mission d'éducation, de sensibilisation et de défense de droit, le Regroupement contribue à faire évoluer les lois et les politiques afin de rendre plus adéquates les mesures de protection pour les femmes et enfants victimes de violence conjugale.

→ **Table de concertation des  
organismes au service  
des personnes réfugiées  
et immigrantes**  
**1,85 M\$ sur 5 ans**

La mission de la Table vise la défense des droits et la protection des personnes réfugiées et immigrantes au Québec dans leur parcours d'immigration, d'établissement et d'intégration en termes de services, d'aide, de soutien, de réflexion critique et de solidarité sur le territoire du Québec.

→ **Réseau Demain le Québec**  
**600 000 \$ sur 3 ans**

Le Réseau se donne pour mission d'aider des collectifs citoyens à se mobiliser pour que des changements sociaux et écologiques s'opèrent.

→ **Table nationale des  
Corporations de développement  
communautaire (TNCDC)**  
**36,25 M\$ sur 5 ans**

Notre contribution permettra de financer davantage de projets de transformation sociale au Québec en fonction des besoins réels exprimés par les organismes d'action communautaire autonome et leurs milieux.

> [Communiqué](#)

→ **Coalition montréalaise des tables de quartier (CMTQ)**

**16,8 M\$ sur 5 ans**

Notre soutien permettra aux Tables de quartier de jouer pleinement leur rôle de concertation territoriale en développement des communautés, d'avoir les ressources nécessaires pour agir de manière plus efficace et de mieux intervenir sur les enjeux d'inégalités sociales sur leur territoire, particulièrement face aux défis postpandémiques.

→ **COSMOSS (Communauté Ouverte et Solidaire pour un Monde Outillé, Scolarisé et en Santé)**

**5,7 M\$**

Nous avons effectué ce don pour participer au démarrage d'un fonds de dotations visant à soutenir le développement global des enfants et des jeunes créé par la Démarche COSMOSS, le Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent et la Fondation communautaire Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Les-Îles. Cette initiative, une première pour les quatre partenaires, consolidera à long terme l'action des organisations qui collaborent au sein de la Démarche COSMOSS.

> [Communiqué](#)

→ **Centre d'amitié autochtone de Val d'or (structures immobilières collectives)**

**10 M\$**

Pour notre premier apport en immobilier collectif, nous nous sommes engagés à verser ce montant au Centre d'amitié autochtone de Val d'Or afin de contribuer à la rénovation et à l'agrandissement de ses infrastructures au centre-ville.

> [Communiqué](#)



Voir l'ensemble  
des initiatives  
soutenues



Nous avons eu le privilège de nous entretenir avec plusieurs partenaires qui nous ont parlé avec passion de leur initiative.

### **Santé mentale : la ligne de soutien LÉO à la rescousse du milieu communautaire et de l'économie sociale**

*« Les travailleurs et travailleuses des OBNL et des coopératives choisissent ce milieu parce que c'est en lien avec leurs valeurs. Le sens au travail est très élevé, mais il peut y avoir des côtés négatifs. La charge de travail est très lourde, notamment en raison de la rareté de main-d'œuvre et de la charge émotionnelle. »*

**Sophie Meunier**, professeure au département de psychologie, Université du Québec à Montréal (UQAM)

*« Ce projet confirme que le milieu communautaire est capable de trouver des idées innovantes et de les réaliser. »*

**Patrice Machabée**, directeur, Association lavalloise de parents pour le bien-être mental (ALPABEM)

> [Lire l'entrevue](#)

### **Une société plus inclusive réclamée pour les jeunes des communautés noires**

*« Il y a 200 ans d'histoire de l'esclavage qu'on veut effacer et le mot « noir » y fait référence. C'est pour cela qu'il y a toute cette prudence autour du mot. C'est faire du tort aux générations présentes et futures. Il faut apprendre à nommer les maux et à utiliser les mots avec respect, pas avec un discours de haine ou de vengeance, mais avec un désir réel de réparation et de justice sociale. Je crois que c'est ainsi qu'on construit une société juste et équitable. »*

**Sandra Rabrun**, directrice des opérations, des programmes et de l'administration, **Sommet socio-économique pour le développement des jeunes des communautés noires**

> [Lire l'entrevue](#)

## La médicalisation des jeunes : un enjeu de société

« Tous les jeunes sont à risque ! Ce ne sont pas des catégories, des étiquettes, des diagnostics ou des statuts socioéconomiques qui définissent les jeunes. Chacun est une personne à part entière, et tous les jeunes ont été affectés par la pandémie. »

**Émilie Roy**, militante-fondatrice du **Mouvement Jeunes et santé mentale**

« Je pense qu'il faut plus prendre en considération le milieu de vie et les outils déjà utilisés par les jeunes : les services communautaires, les amis, etc. Et agir sur les causes de la détresse. Nous donner des pilules, c'est comme nous dire : « C'est toi, le problème. »

**Yami**, militant au **Mouvement Jeunes et santé mentale**

> [Lire l'entrevue](#)

## Crise du logement : la perspective de nos partenaires

« Les populations déjà vulnérables ont été fragilisées davantage par les mois de pandémie. Beaucoup ne peuvent plus payer leur loyer pour différentes raisons : l'incapacité à remplir leur renouvellement de subvention au loyer; la PCU (prestation canadienne d'urgence) qui a augmenté leur revenu l'année dernière les disqualifiant pour obtenir la reconduction de leur subvention au loyer cette année, malgré la baisse importante de leurs revenus; les problèmes de santé mentale exacerbés dans certains territoires où le besoin en services sociaux de première ligne est criant; des services qui ont totalement disparu, car les ressources ont toutes été affectées à la vaccination contre la COVID. »

**Jean-Pierre Racette**, directeur général, **Société d'habitation populaire de l'Est de Montréal** (SHAPEM)

« Même les gens que l'on aidait en post-hébergement, donc qui allaient bien et qui s'en sortaient depuis trois ou quatre ans, sont revenus cogner à nos portes. »

**Paule Dalphond**, directrice générale, **Regroupement des Auberges du cœur du Québec** (RACQ)

« Des jeunes sont anxieux et se replient sur des milieux qu'ils connaissent. Certains retournent dans leur famille abusive, d'autres auprès de leur pimp ou de leur petit ami violent : c'est un retour à la case départ qui efface tout le travail qu'on a fait avec eux. »

**Sébastien Lanouette**, directeur général de Ressources Jeunesse de Saint-Laurent (RJSL)

« C'est un contre-coup de l'étalement urbain qui amène des problématiques transversales d'abordabilité, de disponibilité, de conservation et de développement de logement social, et de transport collectif »

**Fimba Tankoano**, directeur général, **Concertation Horizon**

> [Lire l'entrevue](#)



# Participer au dialogue sur les politiques publiques

Notre intention est de jouer un rôle de rassembleur et de représentation auprès d'élu.e.s et de décideur.se.s afin de les inciter à agir de façon durable sur des conditions qui réduisent les iniquités et les obstacles au développement du plein potentiel de tous les jeunes.

En 2022, alors que le Québec traverse une période d'inflation, de pressions économiques sur les populations déjà les plus vulnérables, et qu'il doit composer avec des enjeux de main-d'œuvre, nous avons suivi le rythme des initiatives que nous soutenons, de nos partenaires ainsi que de ceux et celles qui travaillent sans relâche pour mettre de l'avant des solutions. Nous nous sommes efforcés de relayer leurs préoccupations et les solutions qu'ils apportaient afin d'amplifier leurs voix.

**Nous avons joint notre voix à plusieurs initiatives en cosignant des lettres ouvertes.**

→ **Et si on en profitait pour vraiment réinventer l'école?**  
**Initiative d'École ensemble**  
**Lettre publiée dans**  
***Le Journal de Montréal***

*« Nous prenons la parole aujourd'hui à l'initiative d'École ensemble, un mouvement citoyen qui vise à ce que les élèves québécois apprennent ensemble, quelle que soit leur origine socio-économique. Nous croyons qu'il est possible de mettre fin à la concurrence en éducation, laquelle permet à des écoles de choisir leurs élèves tout en étant subventionnées en grande partie par tous les contribuables. »*

→ **Pour un programme universel de saine alimentation scolaire au Québec**  
**Initiative d'un collectif de parties prenantes. Lettre publiée dans *Le Soleil***

*« L'accès à des repas sains est pourtant reconnu comme un facteur déterminant pour la réussite des jeunes. Différentes raisons, socioéconomiques ou autres, peuvent faire en sorte qu'un enfant saute un repas ou ne s'alimente pas adéquatement. Comme société, nous devons tout faire pour y remédier. C'est pourquoi nous préconisons la mise en place d'un programme d'alimentation scolaire universel pour tous les élèves, sans exception. »*

→ Lettre au ministre des Finances du Québec à l'occasion des consultations prébudgétaires  
**Initiative du Collectif des fondations québécoises contre les inégalités**

« Les organismes communautaires méritent d'être reconnus et doivent être soutenus à la hauteur de leur immense contribution à la société québécoise. Sans cette reconnaissance et sans ce soutien, nous craignons qu'ils ne puissent plus tenir le coup. Pour toutes ces raisons, il est essentiel selon nous que le budget 2022-2023 prévoie une augmentation substantielle des montants dédiés au financement à la mission globale des organismes communautaires. »

→ Protéger les droits des enfants, une priorité qui s'impose  
**Initiative du Collectif petite enfance. Lettre publiée dans Le Soleil**

« Nous pouvons notamment agir directement sur les conditions de vie des tout-petits en facilitant l'accès à un logement abordable, en assurant une alimentation saine et suffisante, en vivant en harmonie avec notre environnement et en valorisant la conciliation famille-travail. Le tout doit être assorti d'un soutien financier proportionnel aux besoins des familles. Pour agir tôt, il est impératif d'agir ensemble. Les différents secteurs doivent coordonner leurs efforts dans l'optique de briser les silos. »

**Afin d'offrir des réponses adaptées à une société en constante évolution, nous sommes déterminés à maintenir et bâtir des relations avec diverses parties prenantes ainsi qu'à garder vivants nos engagements et à en assurer le suivi dans les années à venir.**



**2000-2006**

Démarrage

2000

2007

**2007-2014**

Grands partenariats  
(Québec en forme, Avenir  
d'enfants et Réunir Réussir)



**2015-2020**

Élaboration et  
adoption de  
nouveaux  
fondements, et  
mise en oeuvre  
progressive

2015

2020

**2020**

20<sup>e</sup> anniversaire



**2020-2026**

Intensification de  
nos contributions et  
augmentation de  
notre contingent de  
versement à 5%

2026